

Communiquer en contexte professionnel I

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 5V5LAEOP

Présentation

Communiquer en contexte professionnel I - Anglais

Ce cours porte sur l'expression orale en contexte monologal (cf. "prise de parole en public", "art oratoire"). Il s'agit d'abord de travailler la prise de parole en public en anglais tous contextes confondus, notamment en déconstruisant la spécificité de ce mode d'interaction, à l'aide d'analyse d'exemples (genre discursif, enjeux pragmatiques, formes linguistiques...) et de mise en pratique sous la forme d'entraînements réguliers en cours. Il s'agira ensuite de se focaliser sur des formats spécifiques au contexte professionnel actuel.

Par exemple: pitch d'investisseur, "motivation speech" d'un manager, discours de gestion de crise, mot de bienvenue dans le cadre de la communication événementielle, etc.

Évaluation

SESSION 1

Régime standard : évaluations pendant le semestre

Régime dérogatoire : un écrit (analyse de discours et/ou production d'un texte d'un discours) d'1 heure

SESSION 2 :un écrit

Pré-requis nécessaires

Niveau B2 minimum

Compétences visées

Comprendre et interpréter des ressources en langues étrangères ; interagir à l'oral en anglais dans un cadre professionnel (conversations, réunions, présentations, etc.).

Bibliographie

Lancelette, M. 2024. *Prendre la parole et argumenter. Passer de la réflexion à l'action en personne et en ligne*. Presses de l'Université du Québec.

Rossette, F. 2017. *Prendre la parole en anglais*. Armand Colin.

Rossette-Crake, F. 2019. *Public Speaking and the New Oratory*. Palgrave.